

Tous les financiers sincères vous le diront, quand une entreprise émet de nouvelles actions, c'est pour répondre à un besoin d'argent frais. Traduction : c'est pour regonfler rapidement sa trésorerie.

Pourtant, le PDG de Thales, Patrice CAINE, laisse entendre dans son message du 9 octobre que cette nouvelle souscription d'actionnariat salarié serait motivée par une soudaine volonté de partage de richesses en déclarant *« je tiens à partager les fruits de la réussite [de Thales] avec les personnes qui l'ont rendue possible : vous »*.

Peu convaincant pour **SUPPer** qui y voit plutôt l'appel au secours d'un dirigeant qui ne sait comment remonter la trésorerie de Thales

mise à mal depuis le rachat de GEMALTO pour 4.8 milliards d'euros (= 3 années de bénéfices Thales).

D'ailleurs, à bien y regarder, Patrice CAINE ne manque pas d'un certain culot en recherchant une aide financière auprès de ses salariés auxquels il fait subir ses politiques de « modération salariale », de baisse des parts variables et des primes d'intéressement, sans parler des conditions de travail !

Quand il faut renflouer les caisses,
la bonne solution c'est
émétre des actions !

*Avec « **SharingThales 2019** », vous pouvez aider un homme avec des difficultés de trésorerie.*

**Idee pour
aider la
trésorerie de
Thales à
hauteur de
120 M€ !**

Pour résoudre les problèmes de trésorerie, d'autres moyens existent.

Le versement de l'acompte sur dividendes (120 M€), prévu pour le 5 décembre 2019, pourrait être reporté ! En principe, les dividendes 2019 sont exigibles par les actionnaires seulement après leur Assemblée Générale, qui aura lieu en juin 2020. Dans l'état de la trésorerie de Thales, est-il raisonnable de continuer à les payer avec 6 mois d'avance ?

On peut se demander si les 36 à 45 M€ que pourraient rapporter cette nouvelle souscription ne vont pas contribuer à favoriser les actionnaires début décembre, une nouvelle fois aux frais des salariés de Thales.

Acheter ou pas, ce choix est personnel. Mais ne vous laissez pas abuser par la communication du PDG !